

Assemblée générale 2021

Mardi 28 juin 2022

Cours de l'école – Effry

Procès-verbal

Monsieur Noiron ouvre la séance, il remercie les personnes présentes ce soir. Il revient sur l'année 2021 ou la crise sanitaire s'est poursuivie. Le centre socioculturel APTAHR n'a pas fermé et a de nouveau su développer ses activités. Il remercie pour cela l'équipe APTAHR, son directeur, son conseil d'administration ainsi que les habitants d'avoir répondu présents.

Il souhaite que le centre socioculturel APTAHR continue à développer du lien social avec une augmentation de la participation des habitants

Monsieur Cartigny prend la parole et demande à l'assemblée, s'il y a des remarques suite à la lecture du procès-verbal 2021 qui leur a été envoyé par mail.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Madame Ancelet, expert-comptable, présente le **rapport financier 2021**.

Elle présente ligne par ligne le bilan comptable, et indique que du côté de l'Actif la situation est stable d'une année sur l'autre. Elle constate également que les subventions sont de plus en plus longues à percevoir (tendance générale constatée dans tous les centres sociaux et associations).

Concernant le Passif, une provision sur risque FEDER a été faite afin d'éviter un potentiel risque de rappel qui pourrait être dû aux vérifications tardives des dossiers de subventions et à la complexité générée par les dossiers européens.

Puis Madame Ancelet donne lecture du compte de résultat.

Concernant les produits, Monsieur Cartigny tient à remercier les financeurs, notamment la CAF de l'Aisne, les communes, le conseil Départemental et les usagers (avec les accueils de loisirs principalement), la Fédération des Pays Picards, la CARSAT, qui participent et permettent le développement du territoire, ainsi que la création de service.

Les charges sont quant à elles en augmentation car l'association étend ses activités et prestations. Les rémunérations salariales restent le principal poste de dépenses, à moins de 60%, ce qui demeure largement raisonnable au regard des modèles économiques associatifs.

Il fait remarquer que l'année 2021 a nécessité le recrutement de 32 animateurs pour les accueils de loisirs contre 18 en 2020, avec l'explosion de la demande et l'ouverture d'un site supplémentaire à Saint-Michel. Il en profite pour lancer une alerte concernant la forte diminution du nombre de jeunes qui passent le BAFA et les difficultés de recrutement que cela occasionne. Cette constatation est nationale.

Madame Ancelet intervient sur l'inscription au compte de résultat des actes bénévoles au cours de l'année qui est obligatoire, qui cumulée représente largement un ETP

Trois résolutions sont donc présentées à l'assemblée :

- Le rapport financier 2020
- L'affectation de l'excédent de 2096.61€ au report à nouveau
- Le budget prévisionnel 2021

L'assemblée approuve à l'unanimité ces trois résolutions

Puis le **rapport d'activité** (cf. Rapport d'activité 2021 CSC APTAHR) est présenté sous la forme d'un jeu. En amont, chaque animateur avait sélectionné plusieurs questions afin de pouvoir présenter les différentes activités et projets mis en place dans chaque secteur. L'assemblée a dû essayer de trouver les réponses aux questions dans le rapport d'activité dont les panneaux A3 ont été suspendus.

Par la suite, les 3 bulletins ayant uniquement des réponses exactes se voyaient récompenser d'un lot : 3 repas pour la journée à Bucilly, une bouteille de champagne et un panier de légumes du potager de Mon Voisin de Wimpy.

Les activités suivantes ont été, par ce biais, présentées au public de l'assemblée générale :

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2021.

S'en est suivi de l'inauguration de la T@mbouille, cuisine itinérante aménagée comme une cuisine du quotidien afin de faire le média des produits locaux et marchés courts. Cette idée est venue des bénévoles et de l'équipe de salariés en décembre 2020 afin de répondre au besoin de créer du lien avec les habitants des villages.

Monsieur Cartigny remercie les financeurs : la Fondation Crédit Agricole, la CAF de l'Aisne, et la DRAAF (direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) ainsi que le PETR Pays de Thiérache (Pôle d'équilibre territorial et rural) qui a soutenu le projet de la T@mbouille, et leur donne la parole pour les premiers à avoir fait confiance à ce projet. Mr Cartigny excuse par la même les représentants de l'Etat de leur absence, ayant contribué à hauteur de plus de 67 000€ à ce projet.

Monsieur Landerieux indique qu'avec l'engagement du PAT (projet de plan alimentaire et agriculture durable) qu'a pris le PETR, le projet de la T@mbouille pensé par le centre socioculturel APTAHR était l'opportunité d'agir pour l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Il indique aussi que Le PAT a également très récemment décidé d'attribuer une enveloppe de 5 000.00€ au titre du fonctionnement de la Tambouille.

Monsieur Devailly de la Fondation Crédit Agricole procède à la remise de chèque d'un montant de 10 000€

Madame M'Sakni, indique que la CAF de l'Aisne est totalement concernée par les actions menées auprès des habitants. Le centre socioculturel APTAHR a un rôle essentiel de cohésion sociale du territoire et permet de transmettre la parole des plus faibles.

C'est pourquoi la CAF de l'Aisne remercie les professionnels et les bénévoles du centre socioculturel APTAHR.

La T@mbouille est un projet innovant et ingénieux qui va permettre de proposer des activités d'inclusion sociale. Cette préventive et solidaire a tout le soutien de la CAF de l'Aisne. Monsieur Noiron Remercie l'organisme pour l'attribution d'une enveloppe de 20 000€ clôturant ainsi le plan d'investissement de l'opération.

Puis avant de clore la séance, Monsieur Cartigny présente les prochaines actions à savoir : le 12/07 l'avant-première du film « Very Job Trip » des bénévoles de l'atelier de remobilisation à la découverte des chantiers d'insertion, le 23/07 « L'APTAHR donne le ton » animations autour de l'alimentation ; marché de producteurs locaux ; restauration, le 03/09 le banquet citoyen à Buire.

Renouvellement du conseil d'administration

Collège 1

Démission de Me La Présidente de Landouzy en Fêtes

Collège 2

Démission de Mr le Maire d'Iviers

Collège 3

Démission de Séverine Willoquet

Monsieur le Président clôt cette 43^{ème} assemblée générale en invitant les présents à partager un repas.

Saint Michel, le 07 juillet 2022

C. Socioculturel APTAHR
BP 15 - 36 Bd Savart
02830 Saint-Michel
Tel. 03 23 98 63 93

Le Président


Claude Noiron

